

École de vie conjugale 2018



Paroisse Saint-Vincent-de-Paul « Les Réformés »

8 Cours F. Roosevelt – 13001 Marseille
Métro-Tram T1 « Réformés-Cannebière »
www.saintvincentdepaulmarseille.com Tél. 04 91 48 57 45

Chers amis,

Nous nous réjouissons avec vous de l'amour que vous éprouvez l'un pour l'autre. Nous souhaitons que cet amour vous procure à tous deux une joie toujours plus grande.

Vous vous connaissez parfois depuis de longues années, et vous avez à présent le désir d'aller plus loin, de construire sur le long terme en vous mettant à l'école de la vie conjugale.

Plus encore, parce que l'amour que vous avez l'un pour l'autre évoque en vous quelque chose d'absolu, vous souhaitez qu'il soit fondé non seulement devant les hommes, devant vos parents et vos amis, mais aussi sous le regard bienveillant de Dieu et avec sa force.

A l'école de la vie conjugale

L'Église catholique accueille avec joie votre projet et vous propose de participer à un cycle de formation. Celui-ci sera à la fois spirituel (comment Dieu veut faire grandir votre amour), et humain (approfondissement des aspects de la vie de couple et de famille).

Ce cycle commencera le 8 février et se terminera début mai, selon un rythme irrégulier imposé par les vacances, la période de Pâques (très chargée) et les autres activités paroissiales. En décidant de vous remettre à l'école dans notre paroisse, **vous vous engagez à participer à la totalité du programme** (6 soirées + Messe de bénédiction des « fiancés »). Un prêtre et un couple vous proposeront des rencontres plus personnelles.

Déroulement du cycle en 2018

- 1. Jeudi 8 février 2017, de 20h à 22h
- 2. Dimanche 18 février, Messe 10h30 (bénédiction des fiancés suivi d'un repas).
- 3. Jeudi 22 février, de 20h à 22h
- 4. Jeudi 15 mars, de 20h à 22h
(Samedi 31 mars, 21h-23h30, grand-messe de la Vigile Pascale)
- 5. Jeudi 5 avril, de 20h à 22h
- 6. Jeudi 19 avril, de 20h à 22h
- 7. Jeudi 3 mai, de 20h à 22h

En quoi consistent les rencontres ?



Les thèmes abordés sont variés. Ils seront traités par un prêtre de la paroisse et par des couples catholiques mariés. Voici quelques exemples des sujets abordés :

- Psychologie du couple
 - Amour et sexualité
 - Que peut apporter Dieu à notre couple ?
 - Qui est Jésus dans tout ça ?
 - Accueillir la vie
 - Le « sacrement » de mariage, c'est quoi ?
- Différences hommes/femmes, à bien des niveaux...
 - Le pardon d'accord, mais jusqu'où ?
 - Comment préparer concrètement la célébration ?
 - L'art de communiquer en couple
 - Les « Méthodes d'auto-observation » et la croissance de l'amour.

Et si on se mariait ?

Si vous choisissez de vous marier dans notre belle église au terme de ce parcours, parlez-en avec nous. L'un des trois prêtres de votre paroisse le **Père Philippe Rochas** (curé) ou le **Père Benjamin Goirand** (vicaire), ou le **Père Rémy de Bovis** (vicaire) célébreront votre mariage. Nous vous ferons savoir au plus tôt lequel des trois. Vous pourrez alors fixer avec lui les quelques rencontres personnelles nécessaires en plus des rencontres collectives.

Père Philippe ROCHAS
1 rue Barbaroux
13001 Marseille
06 27 03 07 94
perephilipperochas@gmail.com

Père Rémy de Bovis
1 rue Barbaroux
13001 Marseille
06 52 48 44 75
remy.debovis@gmail.com

Père Benjamin GOIRAND
1 rue Barbaroux
13001 Marseille
06 70 26 34 13
benjamin.goirand@gmail.com

Un couple accompagnera aussi votre préparation, il est à votre écoute, pour accueillir vos questions ou partager son expérience : Pascale et Eric Albier.

Pascale et Eric Albier
pascale.albier@aliceadsl.fr
06 62 30 93 03
eric.albier1@aliceadsl.fr
06 62 96 47 95

Indications pratiques

- Il est possible de suivre ce parcours, et même de se marier à l'Église si l'un(e) de vous deux n'est pas baptisé(e) ; les soirées de préparation seront l'occasion de (re)découvrir ce qu'est le Baptême et son importance dans le mariage catholique.
- La participation à la totalité du cycle de préparation est obligatoire. Nous vous prions donc d'en réserver les dates dès maintenant, et de nous prévenir s'il vous plaît à l'avance, pour chaque soirée, en cas d'éventuelle absence.
- Lors des premières séances de préparation, il vous faudra compléter la « fiche de renseignements à l'école de la vie conjugale » (une pour chacun/e) qui est jointe à ce document. Merci de la préparer dès maintenant et de l'apporter à la première soirée.
- Les réunions se tiendront à la salle paroissiale, au 1 rue Barbaroux, 13001.

Combien cela va-t-il nous coûter ?

L'amour de Dieu est gratuit, et vos prêtres ne cherchent pas à gagner de l'argent. Toutefois, sa préparation aura un coût pour la paroisse, et l'Église catholique à Marseille comme ailleurs en France n'est subventionnée ni par l'État ni par le Vatican. Il vous est donc proposé de faire une offrande, libre selon vos moyens. Un montant indicatif est donné : entre 50 et 80 €. Vous pourrez remettre votre offrande au prêtre ou au secrétariat (si c'est un chèque : à l'ordre de « Paroisse Saint-Vincent-de-Paul »). Si vous avez des difficultés financières, bien sûr donnez ce que vous pouvez donner, il n'est pas question que votre formation soit repoussée pour cette raison ! Merci beaucoup.

Comment se rendre à la salle paroissiale ?

En voiture, ayez de l'avance car il est compliqué de trouver une place dans le quartier à cette heure de la soirée. La rue Barbaroux se monte en sens unique à partir du parvis de l'église. Il y a le parking Gambetta (payant) en redescendant vers le Vieux-Port.

Par le métro (M1) ou le tramway (T2), descendez à l'arrêt « Réformés-Canebière ». Idem pour le bus (lignes 49, 52, 74, 81).



Nous vous souhaitons une excellente école de vie conjugale, à très bientôt,
Pascale et Eric Albier, Père Rémy de Bovis